



Havelange, le 02 octobre 2022

Réunion de la CLDR

Le 28 septembre 2022

Participants

Pour la commune : R. KALLEN, R. OOSTERHOF

Pour la FRW : A. DETHIER & C. PERIN DE JACO

Pour la CLDR : J. DEMEURE, C. DE QUIRINI, M-A. GOFFIN, M-F. LATINE, M. LEBRUN, Y. LECOMTE, P. LHOAS, J. MASSON, J-P. SOMVILLE, K. VANTIGHEM, S. VIS, M. LECHAT, A. VOISIN, S. SANDERSON

Invités : D. DEGEIMBRE (candidat CLDR) & C. FONTAINE (GAL)

Excusés : C. GILON, F. ANSAY, R. GUNS, D. HELLIN, S. HOLODILINE, C. HOUART, V. LEEMANS, B. MAHY, M-T. MEYFROIDT, N. TRIOLET,

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 31/05/22.
2. Présentation du projet « lecture paysagère ».
3. Etat d'avancement des projets en convention.
4. Divers.

Note : avec l'accord des membres présents, le point « explication du rôle des membres de la CLDR » est postposé à la prochaine réunion.



1. Approbation du compte-rendu du 31/05/22.

Le compte-rendu est approuvé moyennant les remarques formulées précédemment.

2. Présentation du projet « lecture paysagère ».

Corentin FONTAINE, chargé de missions pour le GAL Tige & Chavées, présente le projet « lecture paysagère ».

Il s'agit d'observer un paysage de manière objective sans se limiter à son aspect esthétique. L'objectif est de définir les possibilités d'aménagement pour l'avenir du territoire rural en tenant compte des différents enjeux. Il s'agit de partir de l'espace perçu pour parler de l'espace vécu ce qui permet de retracer l'historique du lieu.

La lecture se déroule en quatre ateliers :

- Analyse sur le terrain.
- Recherche sur l'historique (documents, témoignages)
- Consolider les recherches sur le terrain.
- Construire l'avenir du lieu selon des thématiques comme l'agriculture, la mobilité, l'énergie, etc.

Ce projet est à échelonner sur l'année 2023. Pour en savoir plus, C.FONTAINE propose la visite des Grottes de Goyet qui est un centre d'animation sur le sujet (la présentation PowerPoint utilisée en séance se trouve en annexe du présent compte-rendu).

Q : *L'analyse se déroule-t-elle en fonction d'un projet choisi ?*

Non, il s'agit d'un atelier proposé en amont. L'opportunité de réalisation du projet ne dépend pas de la lecture de paysage.

Q : *Peut-on intégrer des recommandations pour l'avenir et répondre aux enjeux notamment climatiques et sociaux ?*

Oui, c'est le contenu du quatrième atelier.

Q : *Quel est le lien entre l'analyse paysagère et l'urbanisme ?*

L'analyse paysagère fait un constat objectif sur ce qui est actuellement présent sur le territoire (bâti et non-bâti) mais il n'a pas le pouvoir de contrôler la construction sur des terrains contrairement au service d'urbanisme.

Q : *Pourquoi ne pas prévoir une analyse globale de l'ensemble de la commune d'Ohey dans le but d'aider les acteurs du tourisme à définir les points forts d'Ohey ?*

Malheureusement le temps de travail de C.FONTAINE et la limite du projet (2023) ne permet pas une analyse aussi conséquente. L'intérêt est de faire participer les membres de la CLDR pour les rendre autonomes dans leurs démarches en vue de la nouvelle ODR. Pour rappel, l'objectif des ateliers est de comprendre le territoire Tige & Chavées et apprendre à le valoriser.

Par consensus, la CLDR décide d'accepter la proposition d'animation « lecture paysagère » émise par le GAL.

Concernant le lieu, trois pistes sont évoquées : le village de Jallet, l'entrée d'Ohey dans le sens Andenne vers Ciney ou encore un point de vue sur le ViciGal.



La FRW transmet ces propositions à C.FONTAINE qui pourra éclairer les membres de la CLDR si un paysage se prête mieux à la réflexion proposée parmi les trois pistes. Si ce n'est pas le cas, les trois propositions seront soumises au vote de la CLDR par voie électronique.

3. Etat d'avancement des projets en convention.

- AMÉNAGEMENT DU CŒUR D'EVELETTE

La commune a répondu à l'appel à projets « Cœur de Village » et un retour est attendu pour le 31 octobre. Si la réponse n'est pas favorable, il ne sera malheureusement pas possible de réaliser le projet en développement rural.

- MAISON CÉLINE PIERRE

Le budget pour ce projet a malheureusement doublé. La solution pour palier à cette augmentation est de procéder en plusieurs phases.

Dans un premier temps, la priorité est donnée à l'aménagement d'un guichet initialement virtuel mais finalement présentiel pour la police et une installation par Batopin (distributeur de cash). Ce phasage permettrait d'éviter des pertes de subsides et l'obligation de rembourser certains fonds déjà reçus. Le projet définitif sera envoyé à la ministre pour l'obtention de la convention-réalisation.

Q : *A qui incombe cette augmentation ?*

La Ministre n'intervient qu'à hauteur de 20% pour les surcoûts contre 50% précédemment. La commune regrette par ailleurs de ne pas avoir pu bénéficier de cette règle. La différence devra être assumée par la commune.

Q : *Quid du cabinet médical ?*

Il est toujours d'actualité puisque des subsides ont été accordés dans le cadre d'un appel à projets. Les projets privés menés sur la commune ne concernent pas des médecins généralistes.

R. KALLEN invite la CLDR à réfléchir au sujet d'une éventuelle utilisation du terrain à l'arrière (environ 10a). Le point concernant cette utilisation sera porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du 8 décembre.

- RÉSEAU DE CHALEUR

L'entrepreneur prolonge son offre jusqu'au 31 décembre 2022 : cela permettra de finaliser les démarches administratives et c'est excellente nouvelle compte-tenu de la crise énergétique actuelle. C'est un total de douze bâtiments administratifs qui seront chauffés avec une unique chaudière à plaquettes. Il est rappelé que ce système favorise le recyclage.

- BIODIVERSITÉ

L'administration wallonne a signifié à la commune que l'ensemble des fiches projets 2022 étaient recevables. Cela signifie donc que, normalement, les projets seront subsidiés à hauteur de ce qui était demandé.

Fiche projet 1 : distribution des plants de haies et d'arbres fruitiers (novembre).

La commune est dans l'attente de l'offre du pépiniériste. La distribution se déroulera dans la salle Sainte-Catherine.

Fiche projet 2 : semaine de l'arbre (novembre) + animations « haie élève » et visite du domaine de Baya le 22 novembre.

Fiche projet 7 : Eco-pâturage au Pré au Pont à Libois (septembre) – aménagement du site grâce à Biodivercité GAL. Le marché a été attribué à un jeune berger et les moutons sont arrivés.

4. Divers.

- R. KALLEN et R. OOSTERHOF donnent un retour sur la journée BiodiverCité du 20 septembre dernier organisé par la FRW.
- Le 18/10 aura lieu une séance d'information au sujet du Budget Participatif. Elle se déroulera à la salle des Fêtes « Les Houlottes » à Jallet dès 19H30. La FRW invite la CLDR a consulter le site www.participation.frw.be pour découvrir les projets des autres communes et s'en inspirer.
- La problématique de sécurité routière au sein du village de Jallet est évoquée. L'Echevine rappelle que ce point concerne l'ensemble des villages de la commune et que la mobilité fait partie des enjeux défendus dans le PCDR.

Un groupe de travail « sécurité routière » devra être réuni avec l'assentiment de T. GILLET, en charge de ce dossier au sein de la commune.

- M. LECHAT questionne la FRW et la commune sur l'opportunité de la mise en place d'une Commission de la Santé comme à Seraing notamment ou un tel groupe a pu émettre des recommandations sur la santé de manière générale.

La FRW propose de se renseigner sur les possibilités de mise en place. Cependant, de prime abord, il semble que cela soit au conseil communal d'instituer de telles commissions et de leur fournir un mandat.

- P.LHOAS fait part de son événement « Courges en fête » qui se déroulera les deux premiers week-ends d'octobre aux Jardins de Vertumne 149, rue de Ciney à Ohey.

Prochaines échéances :

Le 18 octobre : séance d'information sur le BP

Le 1^{er} décembre 2022 : GT biodiversité

Le 8 décembre 2022 : réunion de la CLDR